

COMMUNIQUE DE PRESSE

Société de Transport des Hydrocarbures Par Pipelines

« SOTRAPIL »

Siège social : Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord -1003 Elkhadra -Tunis

La Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines « SOTRAPIL S.A » informe ses actionnaires et le public, que son Conseil d'Administration s'est réuni en session ordinaire et en présence de son Commissaire aux Comptes le mardi 27 août 2019.

Le Conseil d'Administration a entre autres points de son ordre du jour arrêté les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2019.

Lesdits états financiers font ressortir :

- ✓ Un total des revenus de transport de 8.092.323 dinars contre 8.543.682 dinars au 30 juin 2018 soit une baisse de 5,28%. Cette baisse s'explique par :
 - ♦ La baisse des revenus de transport du pipeline Bizerte- Radès de 5,57% résultant de la baisse des quantités transportées via ce pipeline de 10,40% contre une révision à la hausse des tarifs de transport de 5% à partir du 23 décembre 2018,
 - ♦ La baisse des revenus de transport du pipeline Radès- Aéroport Tunis Carthage de 1,78% résultant de la baisse des quantités transportées via ce pipeline de 7,09% contre la révision à la hausse du tarif de transport de 6% à partir du mois d'octobre 2018.
- ✓ Un total des charges d'exploitation de 4.634.429 dinars contre 4.234.309 dinars au 30 juin 2018 soit une augmentation de 9,45% justifiée essentiellement par l'enregistrement de pertes sur position litrage d'un montant de 648.044 dinars contre un profit sur position litrage à fin juin 2018 d'un montant de 585.211 dinars. Cette situation étant due à la décision des autorités de Tutelle de supprimer le transport du pétrole lampant à usage domestique via le pipeline SOTRAPIL.
- ✓ Un résultat net après impôt de 3.518.228 dinars contre 3.894.151 dinars au 30 juin 2018 soit une baisse de 9,65%.

Il est à noter que les résultats enregistrés au 30/06/2019 sont supérieurs à ceux relatifs aux premiers semestres des années antérieures à l'année 2018 étant donné que cette dernière revêtait un caractère exceptionnel en termes de volume transporté via le pipeline Bizerte-Radès et par conséquent en termes de revenus.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.